

Appel à candidatures «restart»

Soutien aux reprises de spectacles

La fermeture des salles et l'annulation des festivals de ce printemps et de cet été ont empêché la diffusion des spectacles suisses et ont conduit au report d'un grand nombre de tournées pour les compagnies de théâtre et de danse indépendantes. Pour accompagner le retour de ces compagnies sur les scènes suisses et internationales, Pro Helvetia met sur pied un dispositif temporaire d'aide à la reprise, pour optimiser leur préparation avant de repartir sur les routes dès cet automne.

Les requêtes peuvent être soumises par des compagnies indépendantes dans le cadre de tournées à l'étranger ou dans une autre région linguistique de Suisse. Elles doivent respecter les conditions suivantes:

- La tournée est prévue au cours de la saison 2020/2021.
- La tournée est soutenue par Pro Helvetia.
- Le spectacle n'a pas été joué depuis au moins 6 mois.

Priorité est donnée aux productions qui ont bénéficié d'une contribution à la création d'œuvres de Pro Helvetia, aux tournées comprenant plusieurs dates et lieux, et aux représentations données dans le cadre de plateformes internationales offrant une visibilité exceptionnelle.

Le montant des contributions est de CHF 5'000.-, CHF 10'000.-, CHF 15'000.- ou CHF 20'000.-, forfaitaire et défini en fonction du format de la production,

Les compagnies au bénéfice d'une convention de soutien conjoint en 2020 ne peuvent pas bénéficier de cette mesure.

Les requêtes peuvent être soumises dès à présent et jusqu'au 30 septembre 2020 par le biais de www.myprohelvetia.ch.

Renseignements

Thibault Genton

tgenton@prohelvetia.ch